



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La FCCQ reconnaît l'effort du gouvernement à concilier la dimension économique au développement durable, mais craint pour le bon fonctionnement de la Bourse du carbone

MONTRÉAL, le 27 avril 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui a déposé le 24 avril dernier un mémoire appuyant la création d'une Bourse du carbone à Montréal, reconnaît l'approche progressive et plutôt compréhensive de la dimension économique présentée dans le plan d'action *Prendre le virage* annoncé hier par le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Baird. Toutefois, la FCCQ veut s'assurer que l'application des mesures qui y sont contenues et qui obligent les entreprises à réduire leurs émissions de GES mènera à des résultats durables, notamment en ce qui a trait au fonctionnement de la Bourse du carbone, pour lequel la Fédération s'objecte au plafonnement des prix. Dans cet esprit, la FCCQ participera activement aux consultations à venir sur l'application du plan.

Plafonner le prix du carbone : une mesure insensée selon la FCCQ

Le Canada est sans contredit un pays de prédilection pour la création d'une Bourse du carbone alors que nous retrouvons sur son territoire un fort bassin de pollueurs et d'entreprises propres. Dans son mémoire, la FCCQ considère la Bourse du carbone comme la mesure la plus efficace, la plus durable et la moins coûteuse d'inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES. Selon la FCCQ, l'avantage d'une Bourse du carbone se trouve notamment dans la transparence des prix. La Fédération s'inquiète donc des distorsions au signal de prix qu'introduira le plafonnement du prix du carbone. « Plafonner les prix, c'est aller à l'encontre du mécanisme même de la Bourse du carbone dont le bon fonctionnement dépend du libre mécanisme de détermination du prix », de souligner Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. Le plafonnement aura aussi pour effet de limiter la valeur des crédits de carbone, empêchant l'augmentation tendancielle des prix des crédits et inhibant de ce fait la valorisation des efforts en faveur de la production propre.

Reconnaître la longueur d'avance du Québec en matière d'énergie propre

Dans le cadre de sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ rappelle que le Québec assure 58 % de la production canadienne d'hydroélectricité, ce qui permet aux Québécois d'enregistrer l'un des plus faibles niveaux d'émissions de gaz à effet de serre par habitant parmi toutes les provinces canadiennes. La FCCQ souhaite ainsi que l'ensemble de la réglementation et des mesures proposées dans le plan « vert » du gouvernement reconnaisse la longueur d'avance du Québec en matière d'énergie propre, alors qu'il s'agit d'une véritable richesse pour le Canada. « La FCCQ participera dans les discussions ayant trait à l'application de ce plan afin de s'assurer que les mesures favorisent une meilleure compétitivité du Québec dans une perspective de développement durable », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Informations :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
isabelle.poulin@fccq.ca